

# BEAUVOIR SUR NIORT

**SAMEDI 7 AVRIL 2018**



## **2<sup>e</sup> CRITERIUM NATIONAL DE CYCLISME SUR ROUTE DES AGENTS TERRITORIAUX**

Manifestation portée par la Communauté d'Agglomération Niortaise



Organisée par la section course à pied  
du Comité d'Activités Sociales et Culturelles  
des personnels de la Ville de Niort et son Territoire  
Sous l'égide de l'U.N.A.S.A.T.

En partenariat avec le «VSCB (Vélo Sport du Canton de Beauvoir)



CASC Route 79



Union nationale  
des associations sportives  
et des agents territoriaux



# REGLEMENT

## LES DISPOSITIONS GENERALES

Le critérium National de cyclisme sur route des Agents Territoriaux est organisé par la section course à pied du Comité d'Activités Sociales et Culturelles des personnels de la Ville de Niort et son Territoire, sous l'égide de l'UNASAT (Union Nationale des Associations Sportives et des Agents Territoriaux) et en partenariat avec le VSCB (Vélo Sport du Canton de Beauvoir). Cette épreuve est soutenue par la Communauté d'Agglomération Niortaise.

Cette épreuve est ouverte à tous les **agents territoriaux employés ou retraités** d'une commune, d'une communauté de communes, d'une communauté de villes, d'une communauté urbaine, d'un district, d'un syndicat intercommunal, d'un centre communal d'action sociale (C.C.A.S), d'une caisse des écoles (ou assimilé), d'une police municipale, d'un conseil régional, d'un conseil départemental, d'un OPAC, d'un Office public d'HLM, d'un centre de gestion, d'un centre national de formation des personnels territoriaux (CNFPT), d'une caisse de crédit municipal, d'un centre de secours et d'incendie (pompier professionnel) ou de toute autre structure territoriale de France et de Métropole.

Chaque participant devra fournir un certificat de son employeur attestant de sa présence au sein de la collectivité représentée.

Cette épreuve est ouverte aux coureurs licenciés et non licenciés. Les coureurs non licenciés devront s'acquitter d'une licence journalière FFC les garantissant pendant la course (incluse dans les droits d'inscription)

Tous les concurrents devront se soumettre au règlement général établi par la FFC.

## **L'EPREUVE**

L'épreuve se déroulera sur un circuit fermé de 7 km 300 à parcourir plusieurs fois selon les catégories d'âge.

Le premier départ sera donné à 14h30.

Ensuite les départs seront échelonnés selon les catégories d'âge, ils seront donnés toutes les 2 minutes en commençant par les hommes de 18 à 39 ans.

Toutes les féminines partiront avec les hommes de 60 ans et plus.

En fonction du nombre de participants par catégorie d'âge, l'organisateur se réserve la possibilité de regrouper les départs.

## **DISTANCES**

### **Selon l'âge au 31 décembre de l'année en cours**

Hommes de 19 à 39 ans : 11 tours à parcourir soit 80 km 300

Hommes de 40 à 59 ans : 9 tours à parcourir soit 65 km 700

Hommes de 60 ans et plus : 7 tours à parcourir soit 51 km 100

Femmes toutes catégories d'âge : 7 tours à parcourir soit 51 km 100

## **LA SECURITE**

La sécurité des concurrents sera assurée sur l'intégralité du parcours par des signaleurs.

Présence d'un poste de secours sur la ligne d'arrivée avec véhicule.

## **LE PARCOURS**

Circuit de 7 km 300 en campagne.

## **DEPART ET ARRIVEE**

Ils seront jugés à « Rimbault commune de Beauvoir sur Niort » sur la départementale D1

## **CLASSEMENT ET PODIUMS**

A l'issue de l'épreuve un classement par catégorie d'âge permettra d'établir les différents podiums.

Les 3 premiers de chaque catégorie d'âge seront récompensés chez les femmes et chez les hommes avec un podium supplémentaire pour les masters 3 de 60 ans et +

## **LES CATEGORIES RECOMPENSEES**

<b>CATEGORIES</b>	<b>HOMMES</b>	<b>FEMMES</b>
ESPOIR	19 à 22 ans	19 à 22 ans
SENIOR	23 à 29 ans	23 à 29 ans
MASTER 1	30 à 39 ans	30 à 39 ans
MASTER 2	40 à 49 ans	40 à 49 ans
MASTER 3	50 à 59 ans	50 à 59 ans
MASTER 3	60 ans et plus	60 ans et plus

## **LE CHALLENGE UNASAT**

Un trophée sera remis à la délégation la plus représentée parmi les collectivités adhérentes à l'UNASAT (hormis la collectivité organisatrice).

## **RECOMPENSES**

Un lot surprise sera remis à la collectivité la plus éloignée.

Chaque participant recevra un lot souvenir du critérium National cycliste sur route des territoriaux sous condition de rapporter son dossard après l'épreuve.

## **DROITS D'INSCRIPTION**

**Tarifs adhérents UNASAT licencié FFC 10 €**

**Tarifs adhérents UNASAT et non licencié FFC\* 13 €**

**Tarifs non adhérents UNASAT licencié FFC 12 €**

**Tarifs non adhérents UNASAT et non licencié FFC\* 15 €**

**\*ce tarif comprend la licence FFC à la journée**

Le règlement devra être établi par chèque à l'ordre du : **CASC de NIORT.**

## INSCRIPTIONS

Elles doivent parvenir à

*Jean-Pierre SALMON  
7 rue des Brissonnières  
79000 NIORT*

**IMPERATIVEMENT AVANT LE VENDREDI 9 MARS 2018**

- ☛ Les coureurs non licenciés doivent obligatoirement joindre à leur bulletin d'inscription un certificat médical de non contre indication à la pratique du cyclisme en compétition datant de moins d'un an ou sa copie.
- ☛ Les coureurs licenciés doivent joindre la photocopie de leur licence de l'année en cours.

## IMPORTANT

*Les inscriptions sont limitées à 100 participants elles seront enregistrées seulement si le paiement, le certificat médical ou la copie de la licence, et l'attestation de l'employeur sont joints au bulletin d'inscription.*

### RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS

Stéphane ETIEN au 06.01.74.86.09  
Jean-Pierre SALMON au 06.75.07.74.48

E-Mail [stephane.etien@agglo-niort.fr](mailto:stephane.etien@agglo-niort.fr)  
E-mail [jean-pierre.salmon@mairie-niort.fr](mailto:jean-pierre.salmon@mairie-niort.fr)

**BULLETIN D'INSCRIPTION**  
**AU 2 e CRITERIUM NATIONAL DE CYCLISME SUR ROUTE**  
**DES AGENTS TERRITORIAUX**  
**LE 7 AVRIL 2018 A BEAUVOIR SUR NIORT**

## **COURSE CYCLISTE**

CLUB OU ASSOCIATION : \_\_\_\_\_

VILLE OU COLLECTIVITE : \_\_\_\_\_

ADHERENTE A L'UNASAT\*     oui     non

NOM : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_

DATE DE NAISSANCE : /\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_\_\_/

CATEGORIE : \_\_\_\_\_

LICENCIE FFC\*     oui     non    N° de LICENCE \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

TELEPHONE : /\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/

MAIL : .....@.....

Taille coupe-vent\* : S  M  L  XL

\* Cocher les cases correspondantes

**BULLETIN D'INSCRIPTION  
AU REPAS DU SAMEDI SOIR  
SALLE « ABEILLE »  
LE 7 AVRIL 2018 A BEAUVOIR SUR NIORT**

**REPAS DU SAMEDI SOIR**

**Tarif 12 €**

**Menu**

*Crudités et charcuterie  
Bœuf carottes / pommes de terre persillées  
Fromages  
Tarte aux pommes  
Café & Boissons*

CLUB OU ASSOCIATION : \_\_\_\_\_

VILLE OU COLLECTIVITE : \_\_\_\_\_

NOM : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

TELEPHONE : / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ /

MAIL : .....@.....

NOMBRE DE REPAS \_\_\_\_\_ X 12 € = \_\_\_\_\_

Le règlement devra être établi par chèque à l'ordre du : **CASC de NIORT.**

# PROGRAMME

## Samedi 07 avril 2018

11 h 30 à 14 h 00

Accueil et retrait des dossards

Au stand U.N.A.S.A.T. sous Tivoli à « Rimbault D1  
Commune de Beauvoir sur Niort

14 h 15

Briefing des coureurs

Sur la ligne de départ à « Rimbault » D1  
Commune de Beauvoir sur Niort

14 h 30

Départ de la première course Hommes 19 à 39 ans

14 h 32

Départ de la seconde course Hommes 40 à 59 ans

14 h 34

Départ de la troisième course Hommes 60 ans et + et Féminines

Sur la ligne de départ à « Rimbault » D1  
Commune de Beauvoir sur Niort

A partir de 17 h 30

Résultats et remise des récompenses

Des différentes courses

Au stand U.N.A.S.A.T. sous Tivoli à « Rimbault » D1  
Commune de Beauvoir sur Niort

19 h 00

Vin d'honneur salle « Abeille »  
Beauvoir sur Niort (Itinéraire fléché)

A partir de 20 h 00

Repas

Salle « Abeille »  
Beauvoir sur Niort (Itinéraire fléché)